

Dispositif d'aide aux dirigeants associatifs dans la création et la pérennisation des emplois, le Club Asso Emploi organise des réunions d'information animées par un spécialiste sur des thématiques liées à la fonction employeur.

Après inscription, les membres peuvent avoir accès aux Clubs Asso Emploi de toute l'Ile-de-France.

www.clubassoemploi.org/



Prochaine réunion d'information :

Les différents statuts des intervenants dans une association

Comment peut-on travailler dans une association ? Qui peut être rémunéré : un salarié, un bénévole, un auto-entrepreneur ? Quel est le profil le mieux adapté à votre association ?

M. QUEVAL, contrôleur du travail à l'Unité Territoriale des Yvelines de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et **Mme MAINGAUD, directrice-adjointe** de PROFESSION SPORT 78 vous présenteront les conditions et obligations mais aussi les limites des différents statuts des intervenants.

Mercredi 4 décembre 2013 à 19h00
dans les locaux de Profession Sport 78
Salle Fontenay - 3 rue de Fontenay
78000 Versailles

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus.

COUPON REPOSE LE CLUB ASSO EMPLOI

Mme, M : _____ Fonction : _____
Nom Structure/Association : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
☎ : _____ Courriel : _____

Souhaite s'inscrire à la réunion du 4/12/2013.

Avez-vous des questions pour l'intervenant ?.....

Pour vous inscrire, envoyez-nous un mail à contact@profession-sport-78.com ou renvoyez ce coupon soit par mail soit à l'adresse ci-contre : « CRIB » chez Profession Sport 78 – 3 rue de Fontenay – 78000 Versailles.

Nous vous informons que des photographies sont susceptibles d'être prises au cours de la réunion pour l'usage exclusif et non commercial du Club Asso Emploi.